

Commune de HUANNE-MONTMARTIN (Département du Doubs)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Annule et remplace l'avis d'enquête publique du 06 février 2021

Elaboration du plan local d'urbanisme (PLU) et modification du zonage d'assainissement

Une enquête publique conjointe portant sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la modification du zonage d'assainissement de la commune de HUANNE-MONTMARTIN sera organisée sur une durée de 32 jours, du **Lundi 08 mars 2021 à 9h au Jeudi 08 avril 2021 à 17h** en mairie de HUANNE-MONTMARTIN.

Monsieur Jean-Christophe WANTZ domicilié à RIOZ 70190, Ingénieur Conseil, a été désigné par le président du tribunal administratif de Besançon comme commissaire-enquêteur.

Les dossiers d'enquête publique sur support papier, ainsi que les registres d'enquête, seront tenus à disposition du public du **Lundi 08 mars 2021 à 9h au Jeudi 08 avril 2021 à 17h** :

- ✚ En mairie de HUANNE-MONTMARTIN, siège de l'enquête publique, 4 rue du Moulin, 25680 HUANNE-MONTMARTIN, sur rendez-vous au 06 78 52 83 33 ;
- ✚ A la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes, 11 rue de la Fontaine, 25340 Pays-de-Clerval, du lundi au vendredi de 9 à 12 heures.

En outre, les dossiers d'enquête publique seront également consultables par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2295>

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de HUANNE-MONTMARTIN :

- **Le Samedi 13 mars 2021 de 9h à 12h**
- **Le Mercredi 24 mars de 12h à 15h**
- **Le Jeudi 08 avril 2021 de 14h à 17h**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance des dossiers et :

- ✚ Consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête déposés en mairie de HUANNE-MONTMARTIN et à la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes,
- ✚ Adresser toute correspondance par écrit, à la mairie de HUANNE-MONTMARTIN ou à la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes, à l'attention de Mr WANTZ Jean-Christophe, commissaire enquêteur (objet de l'enquête publique à rappeler obligatoirement : Projet d'élaboration du PLU communal et révision du zonage d'assainissement).
- ✚ Déposer en ligne ses observations et propositions à l'adresse suivante : enquete-publique-2295@registre-dematerialise.fr

Les observations par courriers et courriels seront annexées aux registres d'enquête publique.

Les observations transmises par courriel seront publiées dans le registre dématérialisé et consultable à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/2295>.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à disposition du public en mairie de HUANNE-MONTMARTIN, à la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes et sur le site internet dédié à l'enquête publique, pendant une durée de 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête en mairie de HUANNE-MONTMARTIN

Le présent avis d'enquête est également consultable par internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2295>

Fait à HUANNE-MONMARTIN, le 15 février 2021
La maire
Madame Fabienne CARRIQUI

Fait à CLERVAL, le 15 février 2021
Le Président
Monsieur Bruno BEAUDREY